



Paris, le 30 septembre 2021

Pour poursuivre la dynamique et promouvoir l'excellence de la formation par apprentissage, le réseau des CMA lance les « Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat »

Après une rentrée 2021 optimiste où les CMA attendent un record d'entrée en apprentissage dans les CFA du réseau, les CMA lancent la première édition des « Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat ». Une occasion pour les Chambres de métiers et de l'artisanat de mettre en lumière les différents acteurs de la formation par apprentissage : centres de formation, apprentis et maîtres d'apprentissage. Un trophée spécial « Prix de l'engagement Bernard Stalter » a également été créé en hommage à l'ancien président de CMA France et à son engagement pour la reconnaissance de l'apprentissage comme voie d'excellence.

Premier secteur pour la formation d'apprentis, **l'artisanat recrute et forme chaque année plus de 100 000 jeunes** dans l'ensemble des centres de formation du réseau des CMA. Un modèle qui attire de plus de plus avec **une progression en termes d'effectif estimée à 8% pour cette rentrée 2021**. Pour poursuivre les efforts et porter la dynamique, le réseau des CMA décide naturellement de créer « Les Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat » et lance sa première édition.

« Les entreprises artisanales embauchent de plus en plus d'apprentis et je m'en réjouis ! C'est un signal fort qui démontre la pertinence et la viabilité de la formation par apprentissage pour nos entreprises, mais également que les perspectives sont importantes pour nos jeunes. Ce prix a vocation à promouvoir tout l'écosystème d'un secteur clé de la relance durable de notre économie » a déclaré Joël Fourny, président de CMA France.

Pour récompenser le meilleur des initiatives et parcours dans le secteur de l'apprentissage, **le jury des « Trophées de l'Apprentissage dans l'Artisanat » remettra quatre prix :**

- 1. Trophée Centre de formation** pour une initiative remarquable d'un CFA pour valoriser l'apprentissage dans l'artisanat
- 2. Trophée Apprenti** pour un jeune en formation ou un adulte en reconversion dans l'un des CFA du réseau des CMA
- 3. Trophée Maître d'apprentissage** pour un chef d'entreprise ou salarié d'entreprise artisanale particulièrement investi dans la formation d'apprentis
- 4. Trophée spécial « Prix de l'engagement Bernard Salter »** sera décerné parmi l'ensemble des dossiers reçus (toutes catégories confondues) et récompensera un engagement particulièrement remarquable.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie nationale de remise des prix qui aura lieu le 8 février 2022.

Envoi des candidatures par courriel ou voie postale jusqu'au 17 décembre 2021

[Rendez-vous sur www.artisanat.fr !](http://www.artisanat.fr)

#GenerationArtisanat



Contact CMA France : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com - 06 69 90 69 15

